**Cours 5 : Les Touaregs**

**Plan du cours**

 Introduction

* Etymologie du nom ‘Touareg’
* Qui sont les Touaregs ?
* Origine des Touaregs
* Habillement
* La langue
* Vie domestique
* Organisation sociale et politique
* Les structures parentales chez les Touaregs
* Religion

 Conclusion

1. **Etymologie du nom ‘Touareg’**

Le nom de ‘Touareg’, au singulier ‘Targui’, désigne les individus de ce peuple africain d’origine berbère, dont les hommes se voilent constamment la figure, à l’exception des yeux, d’une pièce de toile de couleur généralement sombre, alors que les femmes ont le visage découvert. Il (le nom Touareg) leur fut donné par les arabes et dérive selon quelques lettrés consultés par Duveyrier, du participe arabe *‘Tarek’*, abandonné de Dieu, les Touareg ayant pendant longtemps refusé d’adopter l’islamisme et l’ayant abjuré plusieurs fois. Selon d’autres savants, également arabes qu’interrogea Largeau, il viendrait de la racine *‘Taragua’,* (assaillir quelqu’un pendant la nuit, ou faire une incursion de nuit), qui dépeint bien les habitudes de ces nomades. Quel qu’en soit l’origine, les arabes et les Européens emploient cette appellation de préférence à celle *d’Imouchar,* au singulier *‘Amacher’*, que se donnent les Touaregs.

1. **Qui sont les Touaregs ?**

 Les Touaregs qui se nomment eux-mêmes *‘Kel Taggemoust’*, (ceux qui portent le voile), *‘kel Tamacheq’*, (ceux qui parlent le Tamacheq), ou encore *‘imageren’*, (hommes libre), constituent une branche très individualisée au sein du peuple amazigh. Leur zone de peuplement traditionnel s’étend sur près de 2.5 millions de kilomètres carrés dans des zones désertiques ou semi-désertiques du Sahara central et des bordures de la région sahélienne. Lees frontières politiques actuelles partagent leur territoire entre cinq Etats : L’Algérie, le Burkina-Fasso, Le Mali, la Libye et le Niger.

1. **Origine des Touaregs**

H. Sarrazin, vétérinaire militaire, qui avait écrit un ouvrage fort documenté, les races humaines du Soudan, n’hésite pas à donner come ancêtres des Touaregs l’Homme de Cro-Magnon.

Preuves de la filiation des Touaregs aux hommes de cette race : la taille généralement élevée des individus actuels, la conformation de leur crane et l’évidence de leurs habitudes artistiques. Mais les dessins rupestres gravés sur les rochers et rencontrés par Barth et les officiers du lieutenant-colonel Laperrin, peuvent provenir fort bien d’un peuple disparu qui aurait autrefois peuplé l’Afrique du Nord, car les inscriptions en caractères tifinagh (écritures touarègues), relevées parfois sur ces dessins leurs sont postérieures et ne se rapportent point aux sujets représentés.

De plus, on a retrouvé récemment au Fouta-Djallon, en Guinée, ainsi que le racontait en son intéressant cours d’anthropologie comparée, le Dr Hamy, membre de l’Institut, des instruments de pierre polie semblables à ceux du pays targui.

Abou Abdallah Mohammed El Drissi, écrivain et voyageur arabe composa en 1154 (548 de l’Hégire), pour Roger II, roi de Sicile, à la cour duquel il s’était retiré une géographie dans laquelle il s’exprime ainsi au sujet des Touaregs : *« ces peuples   d’origine berbère habitaient anciennement la Palestine, à l’époque où régnaient Djalout (Goliath). Ayant tué Djalout le berbère, les Berbères passèrent dans le Maghreb, parvinrent jusqu’aux extrémités de l’Afrique et s’y répandirent »*

Ces noms de Mazigh, de Tamazigh, l’analogie qu’ils présentent avec celui de Mazyes donné selon Hérodote aux nomades de Libye, ont frappé tous les voyageurs modernes qui ont étudié les Touaregs ; et Duveyrier écrit : *« Sous la plume des écrivains Grecs et Latins, le nom de Mazyes s’est transformé en celui de Maziques, identique à celui de Mazigh, d’Amazigh, d’Imohagh, d’Imochar et d’Imajirhen qui sont les noms de notre race, disent les Touaregs, et dérivent de la même racine, le verbe iohagh, qui signifie : « il est libre, il est franc, il est indépendant, il pille. »*

1. **Habillement**

Ce qui caractérise essentiellement les Touaregs, c’est le voile porté par les hommes, tel que décrits ici par Jean -Léon l’Africain

*« Les gentilhommes de cette populace portent sur la tête, comme je l’ai dit un voile noir sur une partie duquel ils se couvrent le visage qu’ils cachent entièrement à l’exception des yeux. Ils ne le quittent jamais ; aussi, quand ils veulent manger, chaque fois qu’ils prennent une bouchée, ils se découvrent la bouche puis la recouvrent aussitôt. Ils donnent à cet usage la raison suivante : de même qu’il est honteux pour un homme d’expulser sa nourriture, de même il est honteux de l’absorber. »* Jean-Léon l’Africain, Description de l’Afrique, tome I, Paris, 1981

1. **La langue**

Les Touaregs parlent un dialecte, le Tamacheq, (variété régionale de la langue berbère), parlé dans un immense territoire saharo-sahélien, réparti sur en moins cinq pays : Algérie, Libye, Burkina Fasso, Niger, Mali auxquels s’ajoutent des groupes significatifs de migrants récents et réfugiés au Tchad, au Nigéria et en Maurétanie.

Le Tamacheq n’est pas reconnu comme langue nationale ni comme langue officielle. Les Touaregs sont cependant les seuls à avoir préservé un alphabet libyque ; le Tifinagh. La culture reste orale et s’exprime à l’occasion de fêtes.

Hanoteau avait dit à propos du dialecte Touareg

*« De tous les dialectes berbères, c’est le seul, à ma connaissance, qui soit resté à peu près pur de mélange avec l’arabe. Cet heureux état de conservation autorise à penser qu’on trouvera dans ce dialecte, mieux que partout ailleurs, les véritables formes et les règles grammaticales de la langue berbère. C’est le seul aussi qui ait conservé un système d’écriture, système grossier et barbare il est vrai, mais qui pourra peut-être, néanmoins fournir des indications précieuses. En comparant ses signes avec les caractères des anciennes inscriptions appelées libyques, on ne peut méconnaitre leur ressemblance, et il est permis d’espérer que la connaissance du Tamachek conduira un jour à l’interprétation de ces inscriptions, dont le sens a échappé jusqu’à présent aux recherches des savants »*

1. **Vie domestique**

La femme occupe chez eux une position bien supérieure à celle que lui accordent les autres peuples musulmans, et son influence dans le ménage est considérable.

La polygamie est à peu près inconnue et le divorce fort rare. Le mariage n’est le plus souvent dissous le plus souvent que par la mort de l’un des époux. Les jeunes filles fréquentent les écoles, et presque toutes savent lire et écrire. Avant le mariage, elles jouissent d’une liberté qu’on peut qualifier d’excessive. Elles se mêlent sans contrainte à la société des hommes et ne prennent nul souci de cacher leurs préférences ou leurs amours.

Les femmes ne sont pas assujetties à se voiler le visage, mode singulière qui s’est conservée pour les hommes depuis l’antiquité. On ne connait pas l’origine de cet usage, mais il est entré dans les mœurs, et il s’y rattache une idée de dignité qui le fera longtemps respecter. Selon Jean-Léon l’Africain, leurs femmes étaient de forte corpulence mais avec une taille extrêmement fine. Ce sont des dames fort aimables en conversation.

1. **Organisation sociale et politique**

Chez les touaregs, la société fortement hiérarchisée, composée du haut vers le bas de plusieurs classes comme suit

Les suzerains (*ihaggaren*) forment la classe des nobles et des guerriers alors que les tributaires (*imγad*) sont des cerfs qui paient une redevance annuelle aux premiers. Contrairement aux nobles, éleveurs de chameaux, les tributaires élèvent des chèvres, ce qui leur vaut la dénomination de *Kell ulli* « les gens des chèvres ». A côté de ces deux classes principales coexistent d’autres groupes sociaux : les religieux (*ineslimen*), les artisans (*inadan*), les cultivateurs originaires du Touat et du Tidikelt (T*. izaggayen*, arabe *ḥarratin*), appelés à la fin du XIXème siècle par les Touaregs pour cultiver les terres du Hoggar. La classe la plus basse est celle des esclaves (*aklan*).

La société Touarègue est divisée en *ettebel*, ce mot d’origine arabe, désigne à la fois l’insigne du commandement, le tambour et la confédération politique. Chaque *ettebel* est divisé en fractions (*tiwsatin*, sing *tawsit*), groupe de parents ayant un ancêtre féminin commun. Le chef politique de la confédération est l’*amenukal*. Celui-ci est choisi pour son charisme et sa bravoure au sein de la tribu la plus noble. L’*amenukal* applique les lois, arbitre les conflits entre les tribus et ramasse les impôts annuels (*tiwse*) que les chefs prélèvent sur leurs tributaires. Mais ce n’est pas un dictateur, car il est contrôlé par une assemblée de notables qui peut le destituer.

Il règne sur les tribus suzeraines et vassales de la confédération, mais il est toujours choisi parmi les nobles (*ihaggaren*) et il est nommé par une assemblée de chefs, suzerains et vassaux.

1. **Les structures parentales chez les Touaregs**

Chez les Touaregs, l’organisation familiale est différente. Déjà, les écrivains arabes du Moyen-âge, avaient remarqué que l’héritage et la succession se faisaient selon la voie matrilinéaire. *« Chez eux,* écrit Ibn Saïd au XIIIème siècle, *c’est le fils de la sœur qui hérite suivant une coutume datant d’avant l’islam »*

L’organisation la plus vaste à laquelle les Touaregs ont le sentiment d’appartenir est donc *‘ettebel’,* littéralement tambour, symbole de pouvoir ; chaque *ettebel* comprend plusieurs *tiwsatin* (sing *tawsit),* groupe de parents issus, chacun d’un même ancêtre féminin. Chaque tawsit se ramifie en plusieurs segments matrilinéaires, mais tous se reconnaissent d’une même mère dont la généalogie peut être reconstituée. Dans ce système, deux types de parentés sont distingués

1. Les parents du côté maternel, *edduret win tesa* (les gens du ventre), qui regroupent les frères, les cousins parallèles matrilatéraux (fils et filles issus des parents du côté de la mère), les neveux utérins ; c’est-à-dire les enfants descendant des parents appelés sœurs (sœurs : fille de la tante maternelle, etc)
2. Les parents du côté paternel, *edduret win aruri*, (les gens du dos, qui regroupent le père, ses fils, ses filles non mariées, les épouses en gros tous les parents consanguins partageant le même campement (*amezzagh*)

La filiation s’établit par la mère, mais chez les suzerains quand le mariage s’effectue avec des tributaires, l’enfant est intégré dans la *tawsit* de son père.

 Dans ce système, le frère de la mère (*anat ma*) joue un rôle important : il lègue aux fils de sa sœur ses biens et son droit de chefferie. C’est là la caractéristique principale des groupes matrilinéaires. Il faut noter cependant que depuis quelques décennies, la société Touarègue évolue vers la patrilinéarité. On enregistre même à partir des années cinquante, des cas de polygamie. Ces transformations sont dues à l’écroulement des structures économiques et politiques traditionnelles, support du système matrilinéaire.

1. **Religion**

Majoritairement musulmans sunnites depuis le VIIème siècle, les Touaregs conservent dans leurs croyances et leurs comportements, l’héritage d’un passé plus ancien. Les imouchar sont musulmans très fervents mais c’est leur droit coutumier qui les régit. Ils n’ont recours à la loi musulmane que dans les cas où la coutume du pays est insuffisante pour régler leurs différends.

Deux groupements résistèrent énergiquement aux conquérants arabes ; les Kabyles et les Touaregs. Les premiers adoptèrent l’écriture et une partie des mœurs des conquérants alors que les imouchar, plus irréductibles encore, conservaient leurs usages et leurs caractères graphiques, qui rappellent l’ancien alphabet libyque.

Après une longue résistance, les imouchar embrassèrent l’Islam.